

## COMMUNIQUÉ

*Thème: Amélioration de l'engagement politique et du financement intérieur pour la tuberculose et soutien à la demande de subvention du FM pour la tuberculose pendant le cycle 2023-2025 pour les pays à forte prévalence en Afrique.*

28-29 novembre 2022, Addis Abeba, Ethiopie

**Rappelant** la décision Assembly/AU/Dec.565 (XXIV) qui appelle à la lutte contre les maladies infectieuses aérogènes, y compris la tuberculose et à leur élimination en Afrique d'ici 2030 et la décision **Assembly/AU/Dec.786 (XXXIII)** qui exige la mise en place d'un tableau de bord pour la lutte contre la tuberculose et exhorte les États membres à accélérer leurs efforts de lutte contre la tuberculose comme menace majeure pour la santé en Afrique;

**Notant** que vingt-cinq (25) des 49 pays ayant la charge de morbidité la plus élevée en matière de tuberculose, de tuberculose résistante aux médicaments et/ou de tuberculose/VIH se trouvent dans la région africaine, et que mettre fin à l'épidémie de tuberculose figure comme cible dans les objectifs de développement durable (ODD) et la réunion de haut niveau des Nations unies de 2018 sur la lutte contre la **tuberculose (UNHLM)**.

**Reconnaissant** que la tuberculose nécessite une plus grande attention et un engagement politique plus important, compte tenu du fait que la tuberculose est la première cause de décès parmi toutes les maladies infectieuses et l'une des principales causes de décès dans les pays. Reconnaissant en outre que le retour sur investissement pour la tuberculose est élevé et qu'il est impératif d'éviter le coût plus élevé de l'inaction;

### **L'assemblée a adopté les points suivants:**

1. Renforcer la sensibilisation, le plaidoyer et l'engagement en vue de susciter l'implication, l'approche multisectorielle et la redevabilité des chefs d'État et de gouvernement en matière de tuberculose.
2. Une plus **grande ambition** dans la riposte à la tuberculose au niveau national est sollicitée par les participants des 17 pays à forte prévalence de tuberculose. Les États membres doivent participer et élaborer des plans nationaux complets et chiffrés pour mettre fin à la tuberculose, de préférence avec une analyse des retours sur investissement et du coût de l'inaction.
3. La riposte à la tuberculose dans les États membres est scandaleusement sous-financée. Il est urgent d'augmenter **les financements** provenant aussi bien de sources nationales qu'internationales, notamment par des approches de financement innovantes. Les pays doivent envisager d'augmenter de manière substantielle leurs budgets nationaux pour la tuberculose, de faire des propositions

ambitieuses au Fonds mondial pour les montants " alloués " ainsi que pour les montants "au-delà de l'allocation".

4. La tuberculose doit être intégrée dans des approches multi-maladies, dans la mesure du possible, pour le dépistage, le test, le traitement et les soins, et faire partie des plans et investissements en matière de prévention, de préparation et de riposte aux pandémies (**PPPR**).
5. **L'utilisation des nouveaux outils** de prévention, de dépistage, de diagnostic, de traitement et de soins (par exemple, la radiographie à l'aide de l'intelligence artificielle, les tests moléculaires rapides, le raccourcissement des régimes de traitement, les outils numériques pour l'adhésion au traitement) et les approches innovantes locales en matière de lutte contre la tuberculose doit être intensifiée de toute urgence et institutionnalisée
6. Les États membres doivent **investir dans les communautés et la société civile** affectées par la tuberculose et leur donner les moyens d'agir, mobiliser des ressources et investir dans les outils disponibles afin d'éliminer les obstacles structurels, d'institutionnaliser et d'intensifier le suivi communautaire, et de veiller à ce que les programmes de lutte contre la tuberculose soient fondés sur les droits humains, sensibles à la dimension genre, centrés sur les personnes et inclusifs.
7. Les États membres ont demandé à l'Union africaine, au Partenariat Halte à la tuberculose, au Bureau de la circonscription africaine, à l'OMS, à l'USAID et aux parties prenantes concernées, de coordonner l'élaboration **d'une Position Commune de l'Afrique** pour la prochaine réunion de Haut Niveau des Nations Unies sur la tuberculose en 2023, et d'assurer une participation de haut niveau.